

## Plan d'actions mobilités 2024-2026

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;  
Vu le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;  
Vu le plan de transition de l'Université Bretagne Sud voté au conseil d'administration du 12 mars 2024 ;*

La Responsabilité Sociétale et Environnementale est au cœur du projet du contrat d'établissement 2022 – 2027 adopté par l'UBS en mai 2023 et en mars 2024, l'Université a adopté son plan de transition 2024 – 2027. Agir sur les mobilités des étudiants et du personnel en est un axe fondamental. En effet, les déplacements représentent la plus grosse part (42 %) des émissions de gaz à effet de serre d'après le bilan carbone de 2021. Les questions de mobilités sont également essentielles concernant la santé, notamment des étudiants, la qualité du cadre de vie et le coût de la vie.

Le plan d'actions mobilité a pour ambition d'agir à différents niveaux pour réduire la part de la voiture individuelle dans les déplacements des étudiants et du personnel de l'UBS. Il s'agit à la fois de proposer des solutions concrètes, de mener des actions de communication et de sensibilisation et de poursuivre un plaidoyer auprès des autorités compétentes en mobilités.

Le portage de chacune des actions est affecté au service concerné à qui il reviendra donc sa mise en œuvre et son coût.

### Après en avoir délibéré,

Approuve à la majorité des suffrages exprimés le plan d'actions mobilités 2024-2026.

### Documents en annexe :

- Plan d'actions mobilités

<b>Décompte des votes :</b>			
		<i>Suffrages exprimés :</i>	<i>20</i>
<i>Membres en exercice :</i>	<i>29</i>	<i>Pour :</i>	<i>19</i>
<i>Membres présents :</i>	<i>18</i>	<i>Contre :</i>	<i>1</i>
<i>Membres représentés :</i>	<i>4</i>	<i>Abstentions :</i>	<i>2</i>

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

**Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 1<sup>er</sup> juillet 2024**

